



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°2

REUNION du 23 et 30 juillet 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, André GALLICE.

A L'ATTENTION DES CLUBS :

Adresse mail de la commission : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle. (xxxxxxx@lrafoot.org)

Le calendrier des matchs sera disponible début août.

Demande de rencontre les samedis en nocturne.

Rappel de l'article 62 des règlements sportifs :

Lorsqu'un club disposant d'installations d'éclairage homologuées, selon les règlements fédéraux, demandera à son adversaire d'avancer la rencontre à la veille au soir, ce dernier ne pourra refuser. L'heure officielle de début de la rencontre est fixée à 20 h 00.

Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi à 18 h ou 19 h.

Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Seniors, trois semaines au plus tard avant la première journée de Championnat, pour l'ensemble de la saison.

Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Seniors, seize jours au plus tard avant la date de la rencontre. Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 h.

Pour les rencontres de coupes, le coup d'envoi reste fixé à 20 h ou avancé à l'heure de leur choix si accord des deux clubs.

COMPOSITION POULES D4 et D5

La composition des poules de D6 sera publiée ultérieurement

D4		
A	B	C
FC SERRIERES 2	FC CHANAS 2	LA CROIX DU FRAYSSE 2
ST ALBAN D'AY	MONTMIRAIL PARNANS	ALBOUSSIERE
ES ST JEURE D'AY	FC BREN	MOURS ST EUSEBE 2
VALLIS AUREA 2	CHATEAUNEUF GALAURE	ST JEAN DE MUZOLS 2
ST JULIEN MOLIN MOLETTE	RHODIA CLUB 3	ST MARTIN VALAMAS
BOULIEU LES ANNONAY 2	FC SALAISE 3	SARRAS 2
US DAVEZIEUX 2	INTER HAUTE HERBASSE	SA ST AGREVE
VILLEVOCANCE	ST DONAT 3	COLOMBIER ST BARTH
FC ANNONAY 2	ES LE LARIS	CHATEAUNEUF / ISERE 2
AS CHAVANAY 3	AS DOLON 2	JS ST PAUL LES ROMANS
CLONAS 2 VALLONS	RHONE CRUSSOL 2	FC PEAGEOIS 2
ROIFFIEUX	AS ST MARCEL LES VAL.	TOURNON 2

D4		
D	E	F
AS CORNAS 2	OL ST MONTAN 2	CENTRE ARDECHE 2
VALENSOLLES 2	FC TRICASTIN 2	ST GERVAIS SUR ROUBION
VALLEE OUVEZE	US MONTELMAR 3	LABLACHERE
US MONTELIER	MALATAVERNE	FC AUBENAS
CREST AOUSTE 2	FC MONTELMAR 2	PORTE HTE CEVENNES 2
AS ST PRIEST	RC SAVASSE	AS BERG HELVIE 2
US VALLEE JABRON 2	PIERRELATTE 2	DONZERE
BAIX	SAUZET	ORGNAC L'AVEN
CHOMERAC 2	US ANCONE 2	CHATEAUNEUF RHONE
JS LIVRON	FC ROCHEGUDE	FC BERZEME
MONTMEYRAN 2	DROME PROVENCE	ROCHEMAURE
FC DIOIS	FC BAUME MONTSEGUR	VALLON PONT D'ARC

D5			
A	B	C	D
FC ANNONAY 3	ENT NORD DROME 2	CHATUZANGE LE GOUBET 2	FC CHABEUIL 3
ROIFFIEUX 2	LAPEYROUSE MORNAY	VALENSOLLES 3	MONTVENDRE 2
FOOT MONT PILAT 3	CHATEAUNEUF DE GAL. 2	BARBIERES BRM 2	HOMENETMEN BLV 2
FELINES ST CYR 2	LARNAGE SERVES 2	FC BREN 2	HOSTUN 2
BOULIEU LES ANNONAY 3	FC CHATELET 2	MOURS 3	AS VERCORS
RAMBERT 2	FC BATHERNAY	FC TURQUOISE	BEAUMONTELEGER 2
US DAVEZIEUX 3	SARRAS 3	MALISSARD 2	PORTUGAIS VALENCE 2
TREFLE FOOT	PEYRINS	AS GENISSIEUX 2	FC DIOIS 2
ST ROMAIN DE SURIEU	VAL D'AY 2	GLUN	PS ROMANS 2
AS DOLON 3	ST BARTHELEMY DE VALS 2	ROMANS SC 2	MONTELIER 2
VILLEVOCANCE 2	PAILHARES		

D5			
E	F	G	H
ST JULIEN CHALENCON	LA COUCOURDE	ST RESTITUT	AOC ST REMEZE
AS VALLEE DU DOUX 2	US VALLE JABRON 3	FR ALLAN 2	ST ALBAN GROSPIERRE
AS ALBOUSSIERE 2	BOURDEAUX FCP	MALATAVERNE 2	PORTE HTE CEVENNES 3
RC MAUVES 2	AJ CHABRILLAN	BOURG ST ANDEOL 2	JAUJAC
LE CHEYLARD 2	FC MONTELMAR 3	ROCHEMAURE 2	ANTRAIQUES
CLERIEUX	LA VALDAINE 3	US ST JUST ST MARCEL 2	ES VESSEAUX 2
COLOMBIER ST BARTH 2	BAIX 2	ST GERVAIS SUR ROUBION 2	JS ST PRIVAT 2
DESAIGNES	BEAUFORT GERVANNE	US MEYSSE	BERG HELVIE 3
VERNOUX	DROME PROVENCE 2	RUOMS 3	LES VANS 2
FC HERMITAGE 2	ROUSSAS GRANG.GONT 2	AUBENAS 2	VALS LES BAINS 2
ROCHEPAULE	FC 540 2	ANCONE 3	US LUSSAS
			ST DIDIER S/S AUBENAS 2

COURRIERS RECUS

Nous avons reçu beaucoup de courrier de désidérata pour la saison 2018-2019.
Tous sont pris en compte et étudiés par la commission qui fera le maximum pour les satisfaire.

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5 et Contrôle feuilles de matchs

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57.

Toutes les équipes sont engagées automatiquement, sauf celles nous ayant demandées de ne pas participer.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

Les clubs doivent confirmer leur engagement avant le 15 août.

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Les clubs doivent confirmer leur engagement avant le 15 août.

FUTSAL :

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Les clubs doivent confirmer leur engagement avant le 15 août.